

MISE EN ŒUVRE DE LA CLASSIFICATION :

➔ pour les salariés, le SNAP obtient l'octroi d'un temps de préparation préalable à l'entretien de rattachement et de repositionnement !

Pour mémoire, et en toute transparence, le SNAP porte à votre connaissance la revendication SNAP et la réponse de la DR BRETAGNE :

Monsieur Le Directeur Régional,

Bientôt, un entretien individuel avec son hiérarchique, devra permettre que soit notifié à chaque salarié de Pôle emploi, son repositionnement dans la **nouvelle classification**.

Or, très fortement investi dans l'exercice de son activité, notre Collègue ne dispose bien souvent de guère de temps pour intégrer les différents aspects des décisions qui pourtant déterminent en grande partie sa vie professionnelle, sa satisfaction professionnelle et en conséquence son investissement professionnel.

Aussi, afin que cette nouvelle étape soit comprise et vécue aussi bien que possible par chacun et contribue ainsi à renforcer, non seulement l'indispensable cohérence nécessaire à l'organisation Pôle emploi, mais aussi la cohésion d'un grand service public, notre syndicat propose que vous octroyiez, dans votre établissement à chaque salarié, un véritable temps officiel de préparation de cet entretien lui permettant de s'approprier, outre le calendrier des opérations de reclassement, le référentiel métiers, sa fiche métier, les fiches périphériques, les voies de recours...

Une telle décision managériale ne manquera pas de conforter l'importance de cette démarche de reclassification voire de reconforter les personnels placés sous votre autorité.

Vous remerciant par avance d'attacher, pour l'ensemble de nos collègues et donc pour Pôle emploi, votre attention à notre suggestion, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

La Direction a pris connaissance de votre mail par lequel vous demandez à ce que chaque agent puisse bénéficier d'un temps de préparation de son entretien de rattachement et de repositionnement.

Dans le cadre du Comité d'Etablissement et de l'information ayant eu lieu concernant la classification et sa mise en œuvre, ce sujet a également fait l'objet d'échanges avec les élus.

La Direction a pris en considération cette demande. En instance, le Directeur régional a précisé que les agents qui le souhaitent pourraient en faire la demande à leur manager afin de bénéficier d'un temps de préparation "nécessaire".

Le SNAP vous conseille de planifier avec votre ELD une demi-journée de préparation.

**Préoccupé uniquement par les agents et salariés de Pôle emploi,
chaque jour, le SNAP œuvre pour créer du droit.**